N° 214 — CXXXme Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 11 Septembre 1895

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	8 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	50 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 c. en sus. — A l'échéance de tout abonnement, l'envoi du journal est continué sauf avis contraire du destinataire. Changement d'adresse : 50 centimes.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR											ARRIVÉES DE
5 10	8 15	8 30	10 15	11 18	2 15	4 15	5 30	8 —	8 40	11 12	BIENNE
5 25	7 50	11 55	2 08	4 48	8 20	9 48					LAUSANNE
8 —	11 10	2 10	5 50	9 30							PONTARLIER
6 28	8 14	11 15	2 18	4 34	Dim. 6 36	8 18					LOCLE

BIENNE	LAUSANNE	PONTARLIER	LOCLE
7 40	10 50	11 50	1 35	1 58	4 30	5 45	8 —	9 25	9 38	11 12
8 —	10 10	11 02	1 45	4 08	8 07	11 02
8 09	10 —	3 55	7 55	11 08
7 34	9 20	11 07	2 —	4 10	Dim. 5 26	7 42	9 26

Départs pour	Bateaux à vapeur	Arrivées de
8 — | 9 50 | 1 50 | 4 30 | 6 20	MORAT	7 30 | 12 10 | 4 — | 5 50 | 7 30
7 50 | 1 45 | 6 30	ESTAVAYER	7 20 | 12 — | 6 15

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

Départ	7 42	10 23	12 17	1 55	4 24	6 08	8 22	10 10
Arriv.	7 53	9 54	12 12	1 49	3 55	6 05	7 53	10 06
Le dim. Dép.	1 38	8 05	4 53	6 50	Arr.	8 02	4 47	6 22	8 22

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	De la Suisse . . . . la ligne	0 15
» 4 à 5 »	0 65	D'origine étrangère . . »	0 20
» 6 à 7 »	0 75	Réclames . . . . . la ligne	0 30
» 8 lignes et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaires, minimum	2 —
Répétition	0 08	Avis tardif, 20 c. la ligne (minim. 1 fr.)	

Lettres noires, 5 ct. la ligne de surcharge. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau des annonces :

HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf n° 3, NEUCHATEL

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

IMPRIMÉS EN TOUS GENRES

POUR

le Commerce, l'Industrie

ET

LA LIBRAIRIE

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
10	21.4	15.6	28.4	719.8		var.	faibl.	clair

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

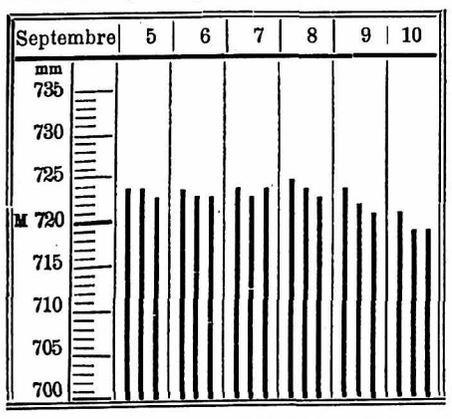

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

8	23.0	20.2	29.4	672.9	NE	faibl.	clair
9	22.8	18.8	30.2	671.0	»	calme	»

Du 8. Sommet de la Jungfrau et Apes fribourgeoises visibles à travers la brume l'après-midi.

7 heures du matin.

	Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
9 sept.	1128	20.2	671.2	N.-E.	Clair.
10 »	1128	16.6	669.2	»	»

NIVEAU DU LAC :

Du 10 septembre (7 h. du m.) : 429 m. 360
Du 11 » 429 m. 360

Température du lac (7 h. du matin) : 23°.

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de Jean Barth, terrinier, au Locle. — Date d'ouverture de la faillite : septembre 1895. Première assemblée des créanciers : samedi 21 septembre 1895, à à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville du Locle. — Délai pour les productions : 11 octobre 1895.

PUBLICATION SCOLAIRE

Cernier. — Institutrice des IIIme et IVme classes primaires mixtes. Traitement : fr. 900 jusqu'au 31 décembre et fr. 1080 dès le 1er janvier 1896, plus l'augmentation légale pour années de service. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 4 novembre. La date de l'examen de concours sera fixée ultérieurement. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 1er octobre, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

Boudry. — Institutrice de la classe enfantine mixte. Traitement : 900 fr. jusqu'au 31 décembre et 1080 fr. dès le 1er janvier 1896. Obligations : celles prévues par la loi. — Examen de concours : le 27 septembre, à 9 heures du matin, au collège. Entrée en fonctions : courant d'octobre. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 21 septembre, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, rue de l'Industrie,

une jolie maison

trois appartements, beau jardin avec kiosque. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8189c

ON OFFRE 7474

à vendre ou à louer, de suite, une belle maison à Bôle, à proximité de deux gares, convenant spécialement pour pensionnat, marchand de vin et encaveur; 9 chambres, vastes dépendances, verger, jardin, terrasse, buanderie. Vue splendide; eau dans la maison. S'adresser au propriétaire Marc Durig, Bôle.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Samedi 14 septembre 1895, la Commune de Boudry vendra, par enchères publiques, dans le haut de sa montagne :

337 billons de sapin mesurant 292m3,
144 stères de foyard,
111 » de sapin,
45 » de branches.

Rendez-vous à 8 1/2 heures du matin, au pied de la forêt.

Boudry, le 7 septembre 1895.

8116 *Conseil communal.*

VENTE DE BOIS

La Commune de Peseux vendra, par voie d'enchères publiques, dans sa grande forêt, le lundi 16 septembre prochain, les bois suivants :

317 stères sapin à peu près sec.
5/8 toise mosets.
750 fagots sapin.
11 billons sapin.
30 tas de perches.
200 verges de haricots.

Le rendez-vous est à la maison du garde-forestier, à 8 heures du matin.

Peseux, le 7 septembre 1895.

8118 *Conseil communal.*

VENTE DE BOIS

La Commune d'Auvernier vendra dans sa forêt de Cottendart et de Chassagne, le **lundi 16 septembre** courant, les bois suivants :

41 stères de sapin,
4 billons,
3500 fagots de sapin,
1000 » de hêtre.

Le rendez-vous est à l'entrée de la forêt de Cottendart, à 8 heures du matin

Auvernier, le 9 septembre 1895.

Le Secrétaire communal :
FRITZ SYDLER.

8133

ANNONCES DE VENTE

A vendre, faute de place, **trois lits en fer**, complets et très peu usagés. S'adres. au bureau Haasenstein & Vogler. 8158c

Pour cause de départ,
à vendre,
jusqu'à samedi prochain,

divers MEUBLES

savoir :

1 bureau-secrétaire,
1 lavabo-commode,
1 table de nuit, 8166c
6 chaises en bois,
2 chaises rembourrées,
1 glace cadre noir,
1 grande armoire à deux portes.

TEMPLE-NEUF N° 8, 1er étage.

Voulez-vous un **bon dessert de table ?**
Prenez les 6063

BRICELETS

de la boulangerie **BACH, Ecluse n° 9.**

Pour cause de santé

un **encavage** et **commerce de vins** sont **à remettre,** dès maintenant si on le désire. S'adresser à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 7998

PRESSOIRS A RAISIN ET A FRUITS

FOULEUSES A RAISIN

avec cylindres en bois et en fonte

Machines à boucher les bouteilles « GLORIA »

ET AUTRES SYSTÈMES

POMPES A VIN

Tuyaux caoutchouc pour transvasage

à l'AGENCE AGRICOLE, faub. du Crêt 23, NEUCHATEL

SCHURCH, BOHNENBLUST & Cie

SUCCESSEURS DE J.-R. GARRAUX

Représentants exclusifs, pour le canton de Neuchâtel, des Fabriques de Machines **J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse, et Franz OTT, à WORB.** 7549

Joli choix de broderies blanches de Saint-Gall, sur échantillons.
Albums de chiffres et **monogrammes,** brodés à la main, en tous genres.
Grand choix de tabliers de luxe et de ménage.

PRIX TRÈS MODIQUES

S'adresser **PENSION-FAMILLE,** rue Pourtalès 2
rez-de-chaussée. 8161

AVIS AU COMMERCE ET AUX AMATEURS

OFFRONS A VENDRE

Environ **40,000** litres vin blanc, Neuchâtel 1894, de premier choix.
» **15,000** litres » » 1894, vins extra fins pour la bouteille,
» **6,000** litres vin rouge, » 1894, vins choisis pour la bouteille.
» **2,500** litres » » 1892.
» **3,500** litres vin blanc, » 1893.

Une partie de 140 à 150,000 bouteilles vins rouges et blancs de Neuchâtel, de premier choix, des années 1892, 1893 et 1894, et un solde à bon marché des années 1890 et 1891.

Environ **2,500** litres **Fendant du Valais** 1894, extra fin.

Environ **4,000 bouteilles Dézaley, cru des Abbayes de la ville de Lausanne, 1893,** grand vin.

Demandez les prix. 8164

C. PERRIN & Cie, Colombier.

Toujours belle Maculature à 30 centimes le kilo, au bureau de cette feuille.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN

Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL 1

E. Nys. — *Les origines du droit international,* 7 fr. 50.
John Westlake. — *Etudes sur les principes du droit international,* 7 fr. 50.

BISCOTINS MATTHEY

Bons desserts économiques recommandés aux ménagères. — Seuls fabriqués d'après la véritable recette neuchâteloise et appréciés depuis plus de 30 ans.

En vente uniquement à la fabrique, **rue des Moulins n° 19, Neuchâtel.** 5042

Se méfier des contrefaçons !

AMEUBLEMENT de salle à manger, à vendre, rue de l'Industrie n° 15. 7313

A VENDRE

un petit bateau à vapeur, complètement remis à neuf. S'adresser à M. **Louis Amiet,** avocat à Neuchâtel. 8036

CAVES
PAUL COLIN & Cie
NEUCHATEL

Prochainement mise en perce d'un lègre **vin rouge Neuchâtel** 1894, 1er crû de la ville ; prix avantageux. — Prière de s'inscrire au bureau, Terreaux 2. 8091

VOITURE

On désire acheter ou louer une voiture système français. Offres poste restante, sous chiffre D. P. 20, Neuchâtel. 8180c

NEUCHATEL — **CHEZ** — NEUCHATEL

A. SCHMID - LINIGER

provisoirement

16, Rue du Temple-Neuf, 16

(Près du Bureau de la *FEUILLE D'AVIS*)

CHOIX IMMENSE DE BANDAGES HERNIAIRES

de sa propre fabrication

garantis, pour **tout âge** et pour **toutes les infirmités.**

Grand assortiment de Coussins en caoutchouc **pour malades**; Coussins en soie et étoffe, **pour voyages**; Vessies à glace; Cruches à eau chaude; Bas et Bandes élastiques, **pour varices**; Bandes en flanelle et en élastique, de différentes largeurs; Magnifiques Ceintures-ventrières pour grossesse; **Bretelles américaines** et **Martingales, pour se tenir droit**; Poires et Seringues dans toutes les formes; Capsules pour cannes et béquilles; Sondes; Pulvérisateurs et Appareils à inhalation; Thermomètres et Instruments de chirurgie.

Assortiment complet de toutes les dimensions de **TUYAUX** en caoutchouc anglais, **garantis solides.**

Plus de 50 modèles d'Irrigateurs et Clyso-pompes depuis le tout bon marché au plus fin.

Beau choix de **TOILES IMPERMÉABLES** pour lits.

FEUTRES pour couchettes.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Tous les articles sur commande, ainsi que les réparations, seront exécutés promptement et soigneusement.

La plus ancienne maison du canton, fondée en 1871. 6862

Crin d'Afrique, le kilo à 25, 30 et 35 centimes.
Coutil matelas, 1re qualité, à 1 fr. 25. 817₅

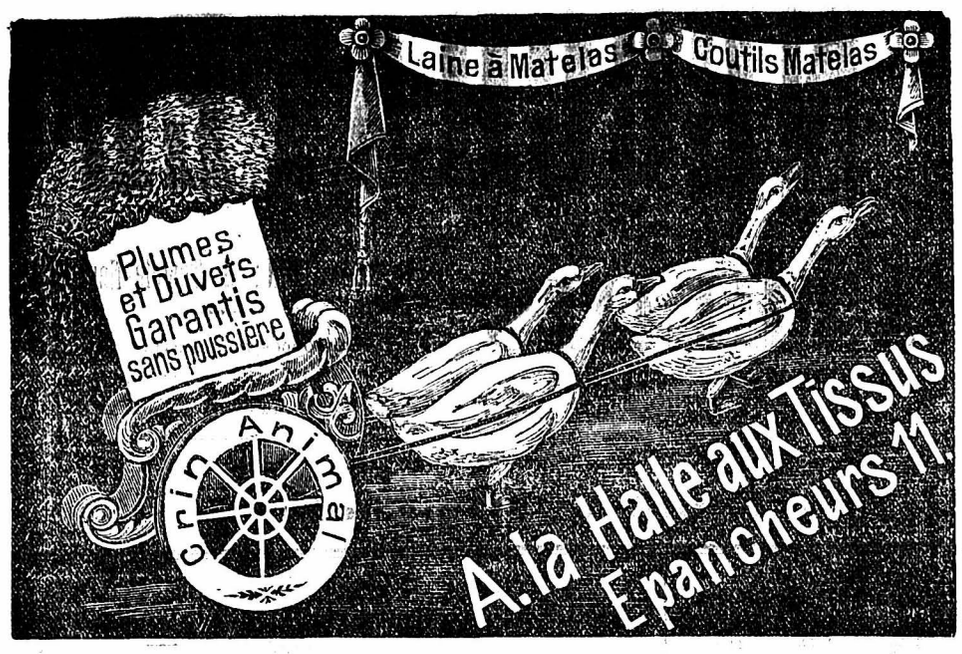

Rideaux guipure, à 10, 20, 30, 40, 50 cts et plus.
Cretonne meuble, à 45, 55, 65, 75 jusqu'à 1 fr. 20.

MAISON
FÉLIX ULLMANN FILS & Cie
18, Rue du Seyon - NEUCHATEL - Grand'rue, 9

Spécialité pour TROUSSEAUX

Toile écrue, très forte, pour draps de lit, largeur 180 cm., depuis **95 cts.** le mètre.
Shirting de Mulhouse, sans apprêt, largeur 82 cm., depuis **45 cts.** le mètre.
Toile écrue suisse, depuis 25, 35 et 45 cent. le mètre.
Essuie-mains, mi-fil damassé, depuis **30 c.** le mètre.

Choix très important en
TOILERIE, LINGE DE TABLE ET LITERIE
qualité garantie.

Un lot de **Couvertures de laine** seront vendues à TRÈS BAS PRIX. 697

ERNEST REBER, BANDAGISTE
2, rue du Trésor, 2

Vente exclusive pour Neuchâtel des genouillères et ceintures **antirhumatismales** et **goutteuses,** confectionnées avec de la flanelle Pin (antiseptique et résineuse) du docteur Gal.

Brochure gratis et franco sur demande.

Traitement des **pieds plats,** par un système pratique et qui peut s'adapter à toutes les chaussures.

Bandages, Ceintures, Coussins pour malades, Irrigateurs, Pessaires, Sondes, Appareils pour douches nasales et à inhalations.

Toiles imperméables pour couchettes.

Réparations d'articles en caoutchouc. 8178

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis **90 centimes,** ainsi que des **Potages à la minute,** chez **César WEBER,** *Temple-Neuf no 20.*
Spécialement recommandé : le « BEC MAGGI », très économique et pratique pour l'emploi de l'essence Maggi en flacons.

A la Corbeille de Fleurs
A partir d'aujourd'hui et pendant toute la saison, **splendides FRUITS de dessert.** 7928
Expéditions au dehors.
Se recommande,
L. RACLE.
— TÉLÉPHONE —

Anthracite, Coke, Houille
BRIQUETTES
J. LESEGRETAIN
19, Faubourg du Lac, 19
TÉLÉPHONE
CHARBON DE FOYARD 7976

PAPETERIE
F. BICKEL-HENRIOD
Place du Port
MAISON SPÉCIALE
pour 7605
TOUTES LES FOURNITURES de BUREAU et d'ÉCOLE
l'Architecture, le Dessin et la Peinture à l'aquarelle, en 1re qualité.

FROMAGE
Gruyère 1re qualité, pièces de 25 à 35 kilos, à 1 fr. 40 le kilo; 2me qualité, à 1 fr. 30 le kilo, chez
M. A. BRETON
rue Fleury 16, Neuchâtel. 7599c

Mieux faites
sont nos CHEMISES, couleur et autres, que les chemises confectionnées en fabrique. Nos ateliers ayant été notablement agrandis, nous sommes à même d'en confectionner journellement 18 à 20 douzaines. 8152

Nous livrons franco, au détail, grandes et belles chemises, Oxford lourd, coupe soignée . . . , de Fr. 1.80 à Fr. 1.95
Oxford molton Ia . . . . . » 2.10
Flanelle molton extra . . . . » 2.25
Chemises en toile cretonne . . » 2.50
Chemises cretonne fine. . . . » 3.—

Envois contre remboursement.

A LA VILLE DE PARIS
BERNHEIM FRÈRES
BIENNE 8152

ARTICLES FRŒBEL
Seul dépôt de tout le matériel frœbelien. Vente en gros et en détail.
Ouvrages et jeux frœbeliens. 8013c
Magasin faubourg du Lac 2.

AUVERNIER
Excellents petits fromages des Alpes bernoises, de 13 à 17 kil.
Excellents gros fromages du Jura, de 30 à 50 kil. . 8106
Chez H.-L. OTZ, fils.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter
une **petite propriété** aux environs de Neuchâtel, ayant un peu de vigne et jardin potager. Indiquer le prix et la position aux initiales D. L., poste restante, Chaux-de-Fonds. 7864

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël, quatre logements complétement neufs, composés de deux grandes chambres, cuisine avec eau, cave, galetas, buanderie et séchoir.
Un beau logement de trois chambres avec mêmes dépendances.
S'adresser chez M. Breguet, boulangerie, rue des Moulins. 8151

Pour cause de décès, on offre à louer dès maintenant, à Neuchâtel, un beau logement de 5 pièces avec dépendances.
A la même adresse, on demande un logement de 3 à 4 pièces avec dépendances, situé aux environs de la ville.
S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 8162

A louer, pour le 1er octobre ou plus tôt si on le désire, un joli appartement meublé, de 4 à 5 pièces, avec les dépendances. — S'adresser Vieux-Châtel 7, au 1er étage. 7603

A louer, de suite ou pour le 24 septembre, un logement de 4 chambres et dépendances, situé à proximité de la gare du Régional; 1er étage, vue sur les Alpes. S'adr. à M. Juvet, notaire, Palais 10, ou à M. Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 7596

PROPRIÉTÉ A LOUER
A LOUER, dès maintenant,
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
aux abords de la ville. Jardin d'agrément. Situation agréable. S'adr. Etude Emile Lambelet, notaire, Hôpital 18. 7590

Un bel appartement de six chambres, jouissant d'une belle vue, balcons, chambres hautes, cuisine, cave, etc. S'adresser Serre 2, rez-de-chaussée. 7516

A louer, pour tout de suite, un bel appartement de 5 ou 7 chambres, avec balcon et vastes dépendances. Vieux-Châtel 11, 3me étage. 8074

A louer, pour le 24 décembre prochain, rue de la Collégiale, un appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adr. en l'étude des notaires Guyot & Dubied, Môle 1. 8086

A SAINT-BLAISE, logement de cinq pièces, dépendances et jardin. Situation magnifique. Vue sur le lac et les Alpes. S'adresser à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel. 7518

Dès maintenant ou pour Noël, à louer, au centre de la ville, au premier étage, un logement qui conviendrait pour bureau ou petite famille. S'adr. maison épicerie Gacond, au second. 8055

A louer, pour Noël 1895, un petit logement de deux pièces, cuisine et dépendances, au 2me étage. Eau dans la maison. S'adr. Moulins 15, au magasin. 8069

On offre à louer, le plus tôt possible et de préférence à des dames seules, un joli logement de trois chambres et dépendances. S'adresser à Mlle Clerc, institutrice, à Peseux. 8087

CHAMBRES A LOUER

A louer de suite, une jolie mansarde claire, non meublée. S'adr. rue Pourtalès 2, rez-de-chaussée. 8172c

PENSION - FAMILLE
pour jeunes gens. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8010

Belle chambre meublée, pour un ou deux messieurs rangés, rue des Beaux-Arts 13, 3me étage, à droite. 7716c

Chambre et pension si on le désire. Faubourg de l'Hôpital 30, 2e étage. 7484

Pour de suite, jolies chambres avec pension soignée, chez Mme Gutheil, rue des Beaux-Arts 3, 3me étage. 7461

Chambre meublée à louer de suite, rue Coulon 8, rez-de-chaussée. 8100c

☞ Pour un monsieur, jolie petite chambre meublée, Industrie 12, rez-de-chaussée. 8099c

A louer de suite, une grande chambre, bien meublée, vue sur le lac; conviendrait à deux messieurs rangés. S'adresser rue des Beaux-Arts 13, rez-de-chaussée. 8009c

Pension-Famille rue Pourtalès 2, rez-de-chaussée et 1er étage. 7490c

Jolie chambre, pour messieurs. Rue de l'Industrie 10, 3me étage. 7631

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais, rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 7610

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, si possible pour St-Martin 1895, un domaine pouvant suffire à l'entretien de 4 à 5 vaches Adresser les offres par écrit, sous chiffres E. B. 18, poste restante, Neuchâtel. 8179c

On demande à louer, pour le 24 juin 1896, un appartement de 4 à 5 chambres, si possible au quartier de l'Est. Ecrire case 237, Neuchâtel. 8094

Une dame Anglaise et un enfant de 7 ans cherchent à louer une chambre avec pension, pour l'hiver. S'adr., le matin, chez Mlle Petitpierre, Evole 2. 8035c

OFFRES DE SERVICES

Une bonne cuisinière cherche une place dans une bonne famille. Bons certificats. — S'adresser chez Mme Lutzelschwab, à Cerlier (Berne). 8155c

Une jeune fille
désire se placer comme fille de chambre ou pour aider dans un petit ménage ordinaire. S'adresser, du 12 au 15 courant, à la Brasserie fédérale, à Interlaken. 8149

Un jeune homme, qui parle les deux langues, cherche une place comme portier ou comme volontaire dans un magasin. Bons certificats. — S'adresser chez Mme Marolf, à Cerlier (Berne). 8156c

DEMANDE DE PLACE
Une jeune fille de très bonne famille, bien assidue dans les travaux du ménage, cherche place dans une petite famille sérieuse, comme **volontaire,** avec occasion d'apprendre la langue française. S'adr. à **Mme Schaller-Stöcklin, Lucerne, Steinbruchstrasse 25.** (H Lz)

Une personne très capable, expérimentée et de toute confiance, **cherche place auprès d'une dame âgée ou malade** ou pour diriger un ménage. Entrée de suite ou plus tard. Bons renseignements et les meilleurs certificats à disposition. S'adr. à l'agence Haasenstein & Vogler, sous chiffre H. 8150 N.

Offre de volontaire
On cherche une place de volontaire dans une famille chrétienne de la Suisse française, pour une jeune fille de la Suisse allemande, âgée de 18 ans. Elle parle déjà un peu couramment le français. Elle payerait son entretien par son travail au ménage et, si besoin était, par un petit supplément de pension, mais deux ou trois heures par jour seraient réservées pour suivre à ses études de français et de piano. S'adres. au bureau Haasenstein & Vogler. 8147

Une fille de 26 ans cherche place pour tout faire dans un ménage. S'adresser rue Fleury 9, rez-de-chaussée. 8177c

Une jeune fille de bonne famille désire entrer comme
Volontaire
dans une famille où elle aurait occasion d'apprendre le français. S'adr. Petit Catéchisme no 4. 8167c

On cherche à placer de suite, aux environs de Neuchâtel, une jeune fille, pour aider au ménage. S'adr. à Flora Engel, Douanne, près Bienne. 8168c

Deux jeunes Bernoises, honnêtes et laborieuses, désirent se placer dans une bonne famille. Adresse : Mlle Louise Zeller, à Chésières sur Ollon (Vaud). 8173c

Un jeune homme de 17 ans, sachant traire et soigner le bétail, cherche, pour tout de suite, place de domestique où il aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. rue du Coq d'Inde 8, 3e étage. 8109c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour la première semaine d'octobre, une bonne cuisinière. Fort gage. S'adr. à M. G. Ruchti, restaurant, ruelle Dublé, Neuchâtel. 8174c

ON DEMANDE
pour un ménage de cinq personnes.
une FILLE
bien recommandée, pour tout faire. Bonnes références sont exigées. — Adresser les offres à **F. & H. Roux, à Interlaken.** (H. 4125 Y.)

On demande, pour entrer de suite, une bonne DOMESTIQUE, honnête et active, au courant des travaux du ménage et sachant soigner les enfants. S'adresser à Mme Oscar Henry, Beau-Séjour, Peseux. 8089

Une honorable famille de la Suisse allemande cherche une jeune fille qui aimerait apprendre l'allemand et s'aider dans le ménage. Pas de gages, mais bon traitement et vie de famille assurés. S'adr. à E. Huber, rue du Trésor, Neuchâtel. 8088

55 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES DRAMES DE LA MISERE
PAR
RAOUL DE NAVERY

IV
L'ATELIER DE GABRIEL VERNAC

L'atelier de Gabriel Vernac tenait à la fois du musée et du palais; bâti rue Laval, et situé entre des maisons vulgaires, l'hôtel que l'artiste célèbre avait fait construire ressortait au milieu des constructions modernes et mercantiles comme un bijou précieux avoisinant des objets informes.

Avec ses grandes fenêtres, à croisillons de pierre, laissant apercevoir les stores de satin rouge, ses consoles ornées de grands vases de faïence débordant de fleurs, les ramures de feuillage, mêlées d'oiseaux montant du pavé au faîte, et le cachet artistique et coquet marquant les moindres détails de l'architecture, cette habitation avait l'air d'avoir été transportée, par un coup de baguette magique, de quelque ville restée féodale en dépit du temps, jusqu'à Paris, où elle attirait le regard des passants intelligents, qui ne pouvaient la voir sans se dire :

— Comme on doit bien travailler là !

En effet, on y travaillait beaucoup.

L'heureux propriétaire de l'hôtel de la rue Laval était arrivé jeune à la célébrité; et cependant il faut lui rendre cette justice qu'il l'avait attendue de son labeur, de ses progrès, sans la quémander d'une façon bruyante.

Gabriel Vernac avait connu le travail acharné, les privations, les efforts souvent infructueux de la lutte. Mais chaque épreuve, loin de le décourager, l'avait trempé davantage. Il avait accueilli les dures critiques comme des leçons et non comme des outrages; profitant des conseils, étudiant les maîtres, ne négligeant rien de ce qui pouvait l'instruire, fréquentant les ateliers afin d'apprendre, de chaque homme en possession d'une réputation, un des secrets du métier, il arriva vite à posséder un faire d'une perfection rare, même chez les artistes de premier ordre.

Quelques tableaux d'histoire commencèrent la réputation de Gabriel Vernac. L'éclatant succès du *Christ au tombeau* le classa définitivement parmi les maîtres.

Cette toile oblongue, conçue avec une simplicité extrême, remporta, lors de son exposition, la grande médaille d'or.

Vernac avait représenté l'intérieur du caveau dans lequel le Christ vient d'être porté par Joseph d'Arimathée. La porte est close. Sur une table de pierre repose le corps du crucifié divin, roidi, exangue, mais dont la grâce et la force justifient cette expression : *Le plus beau des enfants des hommes.* Les clous, arrachés des mains et des pieds percés, sont à terre dans un plat de cuivre, avec la couronne aux épines rougies; le drap qui traîne à terre est maculé de sang.

A genoux, dans un des angles du cachot, un ange, embrassant de ses deux bras les jambes de son maître, le front collé sur les pieds déchirés, s'abîme dans le sentiment d'une incommensurable douleur. Il n'a pu prendre dans ses mains ces pieds divins pour les empêcher de saigner sur les routes de la montagne, pour les protéger contre les bourreaux; il n'a pu éloigner le calice que Jésus devait boire jusqu'à la lie, et quand il le consola au Jardin des Olives, il ne put que pleurer sur les souffrances acceptées par l'Agneau. Pendant le jour du sacrifice, invisible, il planait sur le Golgotha, et maintenant, prosterné, défaillant, perdu dans sa douleur et son angoisse, il voudrait mourir comme a succombé l'humanité sacrée de Jésus !

De l'autre côté du tombeau, assis sur la pierre même du sépulcre, la chevelure soulevée par un vent prophétique, l'œil étincelant d'une sublime espérance, un de ses bras levé vers la voûte du caveau, de l'autre tenant une trompette de cuivre, le second ange, les lèvres entr'ouvertes, semble déjà crier au monde : « Réjouissez-vous, le Christ est ressuscité ! »

Impossible de rendre d'une façon plus complète ce merveilleux contraste : l'affaissement douloureux de l'un des anges, et la fière attitude de son frère du ciel. L'âme s'emplissait d'émotions profondes, le drame sacré du Calvaire se déroulait sous les yeux, à mesure que l'on contemplait cette œuvre. Elle renfermait une grande science de dessin, indiquait une profonde entente des ressources de la palette, et surtout frappait par ses beautés simples et saisissantes, qui sont le véritable cachet du génie.

A partir de ce moment, Gabriel Vernac fut compté parmi ceux dont on disait six mois à l'avance : « Qu'expose-t-il cette année ? » L'artiste ne tira nulle vanité de son succès, il se crut obligé à travailler davantage; rester stationnaire dans l'art, c'est reculer, et chaque salon de Vernac fut marqué par un progrès.

S'il l'eût voulu, il aurait, en trois ans, réalisé une fortune en se consacrant à faire des portraits; mais il n'avait point l'esprit assez mercantile pour se résigner à peindre des bourgeois qui paient la peinture au mètre, ni des héritières laides à faire peur. Vernac faisait des portraits, mais il choisissait ses modèles.

Avoir son portrait peint par Gabriel Vernac était un certificat de grâce ou de talent. Il les faisait pour rien, par fantaisie, comme étude, ou les faisait payer douze mille francs. On connaissait son prix; nul ne se serait permis de marchander, mais plus d'une fois on laissa chez lui, en échange d'une toile, un portefeuille contenant vingt billets de banque de mille francs chacun.

On était au mois de mars, un mois terrible pour les peintres.

Les uns achèvent en toute hâte le tableau qu'ils destinent au Salon, les autres se demandent si leur œuvre est complète; ils essayent les cadres, vernissent, placent la toile tantôt bas, tantôt très haut; ils la mettent dans son meilleur jour, l'examinent dans une glace, de loin, de près, se sentent pris de mortelles inquiétudes, et se demandent s'ils doivent l'exposer. Les autres, contents d'eux-mêmes, attendent avec confiance la décision du jury et, tout en se frottant les mains, se promettent de l'*épater*.

Gabriel Vernac se sentait pris, non pas de découragement, mais d'angoisse. Son talent était trop réel pour qu'il éprouvât une invincible confiance en lui-même. Sans doute, tandis que seul, inspiré devant sa toile, il avait jeté sa pensée vivante dans le moule du dessin

Une jeune fille

comme seconde domestique et aide de ménage, surtout pour soigner les enfants et parler français avec eux, sachant bien coudre, trouve immédiatement place à fr. 25 par mois. Voyage payé. Envoyer bons certificats et photographie chez **Mme Masera, à Winterthour**, canton de Zurich. (H. 10624 Z.)

On demande, pour la France, une bonne à tout faire, pas trop jeune et sachant bien faire la cuisine. Prière de se présenter chez Mme Godet, 1, rue Saint-Honoré. Inutile de se présenter sans de bonnes références. 8185

On demande une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 8143c

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

La Famille bureau général de placement, rue du Trésor, no 11, offre un domestique jardinier, un vacher; certificats à disposition. — Demande des cuisinières, bonnes pour tout faire, femme de chambres, filles pour aider au ménage, bonne d'enfants et bonnes sommelières. 8170c

MODES

Une jeune demoiselle, qui a fait un bon apprentissage de modes, cherche place comme **assujettie,** avec occasion d'apprendre le français. S'adr. à **Mme Schaller-Stöcklin, Lucerne, Steinbruchstrasse. no 25.** (H Lz)

POUR COMMERÇANTS!

Une jeune fille de 17 ans, de très bonne famille, **cherche place** chez des gens sérieux, où elle pourrait apprendre la langue française et se perfectionner en même temps comme

demoiselle de magasin.

Elle payerait volontiers un prix de pension mensuel de 30 à 50 fr. et désirerait travailler pour elle, à volonté, au magasin. Offres avec conditions **sous chiffre O. 509 Lz. à Orell Füssli, annonces, à Lucerne.**

Une jeune fille de 15 ans cherche place comme commissionnaire. S'adr. à Ch. Borel, Parcs 52, maison C. 8129c

APPRENTISSAGES

On cherche
pour un jeune homme, une place 8026

d'apprenti jardinier

Adresser offres et conditions à M. Bovet, intendant de l'arsenal, à Colombier.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Une écolière a perdu lundi matin, de la place du Port au collège des Terreaux,

une paire de lunettes

renfermées dans un étui noir. On est prié de les rapporter, contre récompense, au Grand hôtel du Lac. 8181c

AVIS DIVERS

On cherche, dans une famille, pension et chambre. Adresser les offres avec prix, sous Hc. 8157 N., à l'agence Haasenstein & Vogler.

Pour une jeune fille modeste, de bonne famille, on cherche

PENSION

dans une famille honorable et instruite (de préférence dans une cure) de la Suisse française, où elle pourrait apprendre à fond la langue française et se perfectionner dans les travaux du ménage. Offres sous chiffre H. 1892 Lz., à **Haasenstein & Vogler, Lucerne.**

Un pasteur d'un village de la

FORÊT NOIRE

prendrait en pension un jeune homme voulant apprendre l'allemand. Pour renseignements, s'adresser Evole 13, 2me étage. 7707c

GYMNASE CANTONAL DE NEUCHATEL

Section littéraire, Section scientifique, Ecole normale primaire et frœbelienne.

ANNÉE SCOLAIRE 1895-1896

Inscriptions et examen d'admission pour les deux sections de l'Ecole normale, élèves-instituteurs et élèves-institutrices, le **vendredi 13 septembre,** à **8 heures du matin.**

Les inscriptions pour la section littéraire et la section scientifique se feront le **lundi 16 septembre, de 8 à 11 heures du matin.** Les examens d'admission et les examens complémentaires commenceront le lundi 16, à 2 heures après midi, et continueront le mardi 17 septembre. (H. 7795 N.)

Pour le programme des cours, s'adresser à l'huissier de l'Académie, pour d'autres renseignements, au soussigné.

Le Directeur, **A. PERROCHET.**

NEUCHATEL, août 1895.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

WINTERTHUR

Capital social : Fr. 5,000,000. — Capital versé : Fr. 1,500,000.

La Société traite à primes fixes :

Assurances individuelles contre les accidents de toute nature, professionnels ou autres.

Assurances de voyages.

Assurances collectives ou de **Responsabilité civile.**

La Société a réglé depuis le 1er juillet 1875 au 31 décembre 1894 :

2,650 décès,
9,413 cas d'invalidité,
246,697 cas d'incapacité temporaire de travail, 5531

pour la somme de fr. 36,330,091.28 c.

AGENTS GÉNÉRAUX : MM. **SCHMIDT & LAMBERT, Neuchâtel.**

AGENTS PARTICULIERS : MM. J. FAVRE, à St-Sulpice ; C. GICOT, avocat-notaire, au Landeron ; C. WALDSBURGER, à Fontainemelon ; E. BERGER, greffier, à St-Blaise ; A. PERREGAUX-DIELF, not., à Boudry ; H. MADER-DROZ, institut., à Lignières.

EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE

à L'ENGE, près Berne.

Ouverture : le **vendredi 13 septembre,** à 8 heures du matin.

GRAND CORTÈGE avec 22 groupes allégoriques représentant les industries agricoles, métiers, industries, saisons.

Après l'arrivée du cortège sur la place de l'Exposition,

OUVERTURE OFFICIELLE. (O. H. 8209)

Danses et Rondes exécutées par des groupes d'enfants (danses de vachers des Alpes, de faucheurs, de pêcheurs, de bateliers, etc.).

CAISSE PATERNELLE

Compagnie d'Assurances générales sur la vie humaine

FONDÉE A PARIS EN 1841

Concessionnée en Suisse

Garanties de la Compagnie : 40.000.000.
Capital social : 5.000.000, entièrement versés.

Assurances en cas de décès, mixtes, termes fixes. *Combinaisons* très avantageuses de **polices souches** et d'assurances à **effets multiples.**

Rentes viagères immédiates ou différées.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à MM. **Artigue & Baillot, à Neuchâtel,** sous-directeurs de la Cie pour les cantons de **Neuchâtel** et **Fribourg.**

On demande des agents dans chaque localité importante. 7719

CONCOURS

La Commune de Saint-Aubin-Sauges met au concours :

1o La construction à forfait d'un hangar pour matériel d'incendie, à Sauges.

2o La construction d'un chemin dans la forêt dite Côte de Sauges de bise.

Les plans, cahier des charges, mémoire descriptif et devis sont déposés au Secrétariat communal, à Saint-Aubin, où les soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 15 septembre prochain. Les plis cachetés porteront la suscription : « Soumission pour un hangar à Sauges ou pour chemin. »

St-Aubin-Sauges, le 9 septembre 1895.

8134 *Conseil communal.*

Cithariste Mlle BLOCH

Rue Saint-Maurice 12. 8020c

Mme PHILIPPE COLIN
a recommencé ses 7838

Leçons de piano

Les cours de théorie pour enfants recommenceront le 1er octobre; **ceux pour jeunes filles,** le 15 octobre et comprendront également des **exercices de chant.**

Dans ces cours sont admis des enfants depuis l'âge de 7 ans.

Pour inscriptions, s'adresser Evole 17.

M. Tr. GUTHEIL

professeur de musique

a recommencé ses leçons de violon et d'accompagnement, de piano, chant, flûte, etc.

Rue des Beaux-Arts 3. 7931

PENSION. Dans une famille française on prendrait quelques jeunes gens pour la table. S'adr. rue Pourtalès 2, rez-de-chaussée, porte à gauche.

A la même adresse, on donnerait des leçons. 8165c

PENSION

Dans une bonne famille de la ville, on recevrait en pension quelques jeunes gens désirant suivre les cours d'instruction publique. Jardin. S'adresser à Vieux-Châtel 6, 1er étage. 8160

Cours de langue italienne

M. Amici, professeur à l'Académie, recommencera ses cours de langue italienne et ses leçons particulières le 1er octobre.

Programme et inscriptions Avenue du 1er Mars 4. 7867

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Cultes du Jour du Jeûne 1895

Samedi 14 septembre, **8** h. soir. — Salle moyenne. — Service de préparation au Jeûne.

Dimanche 15 septembre :

8 h. m. Culte à la **Collégiale.**
11 h. m. Culte au **Temple du Bas.**
8 h. s. Culte à la **Grande Salle.**

Ermitage :

9 1/2 h. m. Culte.

Les dons remis aux sachets à l'issue de tous les cultes sont destinés à la **Caisse centrale.** 8183

On offre en prêt, contre hypothèque en 1er rang, une somme de 5,000 francs. — S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, Bassin 14, à Neuchâtel. 7935

Un élève du Gymnase scientifique désire donner des

leçons de mathématiques

à des élèves de l'école secondaire ou du Collège latin. — S'adresser route de la Côte 7. 7995c

PENSIONNAT

Mme Berchtold-Frey, à Zurich V, Dufourstrasse 167, reçoit de nouveau **quelques jeunes filles en pension.** Bonne instruction, agréable vie de famille, ouvrages manuels, tenue du ménage, leçons privées et excellentes écoles. Prix modérés. Références : Mlle Marie Huguenin, institutrice à la Sagne; Mlle Laure Breguet, à Boudry, et M. Durst-Stæhli, Bel-Air, Chaux-de-Fonds. 7415

LEÇONS D'ANGLAIS

Miss Rickwood, disposant de quelques heures libres, accepterait encore quelques élèves. S'adr. Rampe du Mail 4. 7955

LEÇONS DE PIANO
MANDOLINE et GUITARE
M. GAIANI

Château 8. 7966

Une jeune institutrice désire passer ses vacances d'automne (quatre semaines) dans une famille simple du canton de Neuchâtel, où elle aurait l'occasion de s'exercer dans la langue française. Piano demandé. Offres par écrit avec prix à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel,** sous **chiffres H. 8105 N.**

LEÇONS D'ANGLAIS

Mme SCOTT recommence ses leçons dès maintenant, rue Pourtalès 8, rez-de-chaussée. 7829

LEÇONS DE CHANT

Mlle Marguerite TRIPET, élève du Conservatoire de Genève, de Mme M. BATAILLE, à Paris, de Signor GUETARY, à Londres.

Commencement des cours : **2 septembre.**

Les inscriptions sont reçues dès à présent **route de la Gare no 15.** 7385

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE

C'était en automne, un samedi soir, dans la vieille ville de Lille, si pleine d'originalité. La foule d'ouvriers des usines s'était dissipée : tous étaient rentrés chez eux après les fatigues d'une semaine de travail. Les dernières lueurs du jour s'étaient éteintes depuis longtemps derrière la citadelle, l'église Saint-Maurice et la plaine que traverse la rivière Deule. Neuf heures venaient de sonner et le pharmacien Fanyau avait donné ordre à son assistant de mettre les volets. Il était resté à causer avec un ami, lorsque l'arrivée d'une femme jeune encore, dont l'air de profonde tristesse et la démarche pleine de timidité attira de suite son attention. Elle paraissait très pauvre. Les vêtements, quoique très propres, étaient bien usés, ils étaient même rapiécés dans plus d'un endroit; un châle mince lui couvrait les épaules et elle tenait à la main un mouchoir de couleur. Sans dire un mot, elle s'approcha lentement du comptoir et, défaisant le nœud qu'elle avait fait à un des coins de son mouchoir, elle en tira nombre de pièces de monnaie, quelques-unes en argent, mais le plus grand nombre en cuivre; elle les plaça une à une sur le comptoir, comme une femme du grand monde aurait replacé ses diamants dans leur écrin à son retour d'une soirée. Après s'être enfin assurée que son petit pécule y était tout entier, elle le présenta au pharmacien étonné et, d'une voix brisée, lui demanda un flacon d'un certain remède.

Sans toucher à cet argent, M. Fanyau se mit à considérer le corps émacié, les traits fatigués et le regard suppliant de la pauvre visiteuse, et lui dit tout doucement : « Ma bonne femme, êtes-vous malade? » Ce ton et ces paroles la remplirent d'émotion, et elle éclata en sanglots : « Non, non, mon bon monsieur, mais mon mari. Oh! mon pauvre mari! » Dès qu'elle fut un peu plus calme, elle raconta son histoire ainsi qu'il suit : « Mon mari, qui est atteint de rhumatismes, est à l'hospice des incurables depuis trois ans. Or, pendant les trois années qui ont précédé son admission dans cet établissement, il était tout à fait incapable de travailler. J'ai dû à moi seule subvenir à mes propres besoins ainsi qu'à ceux de mes jeunes enfants : nous avons traversé des temps bien durs; souvent nous avons eu froid et plus souvent encore nous avons manqué de nourriture. J'ai travaillé nuit et jour jusqu'à ce que mes forces et mon courage fussent épuisés. Hélas! que deviendrai-je si mon mari ne peut guérir. C'est pour lui que j'ai besoin du remède que je vous demande; vous ne sauriez croire le mal que je me suis donné pour mettre de côté cet argent. »

Peu à peu, le pharmacien obtint de cette malheureuse femme tous les détails de la maladie de son mari. Il paraît que le mal avait commencé par les mêmes symptômes que l'on rencontre si souvent en France. Le malade avait d'abord éprouvé un sentiment de faiblesse générale; il se plaignait du manque de repos, cependant ni le repos, ni le sommeil ne réussissaient à le soulager. Puis il mangeait sans le moindre appétit et parlait d'une sensation de lourdeur et quelques fois de vide qu'il éprouvait dans l'estomac. Il avait l'haleine fétide, la langue chargée, les yeux et la peau d'un jaune qui dénotait la maladie, les dents empâtées et des gaz nauséabonds lui remontaient dans la gorge et dans la bouche. Alors des douleurs se firent sentir dans le dos et dans tous les membres, accompagnées d'enflures et de chaleur dans les jointures et en dernier lieu les rhumatismes, qui nécessitèrent son transport à l'hospice où il fut traité sans succès; la pauvre femme était ainsi restée seule avec ses enfants dans un état d'extrême pauvreté.

Ce récit avait naturellement rempli de pitié le cœur du pharmacien qui, repoussant l'argent posé sur son comptoir, répondit : « Ma bonne femme, je n'ai pas besoin de votre argent. Emportez-le et employez-le à acheter du pain pour vous et vos enfants. Je vous *donnerai* le remède, et j'espère qu'il apportera le soulagement que vous attendez. » Puis il remit à la pauvre femme le remède qu'elle désirait et elle se retira, après lui avoir exprimé toute sa reconnaissance.

M. Fanyau avait presque oublié cet incident, lorsque, quinze jours après, cette même femme revint, accompagnée, cette fois, d'un homme qui marchait lentement et avec difficulté, mais sans assistance. Le visage rayonnant de joie, elle s'écria : « Voici mon mari, monsieur. Il est enfin sorti de l'hospice, et c'est à votre merveilleuse Tisane qu'il le doit. » Le remède dont cette brave femme parlait n'était autre que la fameuse Tisane américaine des Shakers, qui avait éliminé les poisons que le sang contenait et qui avaient causé les rhumatismes. Le malade était sorti du lit aussi miraculeusement que si un mort sortait de sa tombe. Un mois plus tard, il était complètement rétabli et il reprenait son travail; sa femme n'oubliera jamais cette merveilleuse guérison qui lui rend ainsi le père de ses enfants; désormais elle ne cessera d'en parler et de prier pour le pharmacien qui lui a donné le remède et refusé d'accepter son argent si péniblement gagné. (H. 6295 X.)

Dépôt dans les principales pharmacies. — Dépôt général : pharmacie Fanyau, Lille.

HAVRE - NEW - YORK

Le paquebot français, *La Touraine,* parti du Hâvre le 31 août, est arrivé à New-York le 7 septembre.

Le paquebot *La Champagne,* partira du Hâvre le 14 septembre. — Contrats de voyage pour cette ligne directe sont traités par l'Agence générale **J. LEUENBERGER & Cie, à Bienne,** et par ses agents autorisés, MM. **Ch. Jeanneret, à Neuchâtel, Jean Stucky, à la Chaux-de-Fonds.**

Anémie — Chlorose

M. le Dr **M. Helf** à **Vienne** écrit : « C'est avec plaisir que je vous fais part de ma satisfaction pour les excellents résultats que j'ai obtenus avec l'hématogène du Dr-méd. Hommel. Dans trois cas de chlorose prononcée, il s'est montré en peu de temps une amélioration très réjouissante. **Le recouvrement complet de l'appétit et l'absence totale d'un effet pernicieux** quelconque font de votre préparation une précieuse acquisition pour le trésor médical. » Dans toutes les pharmacies. (H 1172 Z)

La Société Suisse d'Assurances contre les accidents, à Winterthur, a payé en août 1895 :

3058 accidents, qui se répartissent comme suit :

A. Assurances individ.	B. Assurances collect.
— décès.	9 décès.
7 cas d'invalidité.	60 cas d'invalidité.
600 cas d'incapacité temporaire de travail.	2382 cas d'incapacité temporaire de travail.
607 cas.	2451 cas.

et de la couleur, il avait éprouvé les joies du créateur, les tressaillements de l'artiste, les ivresses de celui qui comprend que sa main obéit docilement à sa pensée. Mais à cette heure, à mesure que le moment approchait de soumettre l'œuvre aux juges, il ressentait cette crainte des vrais artistes; l'art fuyait devant lui, ployant ses ailes divines; il se demandait s'il n'avait réussi que le métier.

Le cœur serré par cette noble défiance ignorée des médiocres, il avait invité ses amis à juger son œuvre avant de l'envoyer au palais de l'exposition. Il voulait savoir ce qu'allaient en penser les premiers qui la verraient; il voulait juger de leur émotion devant ses toiles et, suivant leur avis, les modifier peut-être ou prendre courage.

Le Paris intelligent se montre très friand de ces expositions particulières.

Avoir la primeur d'une œuvre est une recherche des délicats.

C'est ce qui explique l'obstination avec laquelle on s'efforce d'assister aux premières représentations théâtrales, la hâte avec laquelle on dévore le livre nouveau.

Voir, entendre, savoir est peu de chose! Mais savoir et entendre le premier est tout. C'est une question de steeple-chase comme une autre.

Ce jour-là, l'atelier de Gabriel Vernac avait un aspect plus animé que d'ordinaire. On y respirait la vie, la joie. Il s'était mis en fête, et l'esprit comme les yeux s'y reposaient à l'aise.

Le beau s'y trouvait sous toutes ses formes; et au milieu d'une vaste galerie, debout sur d'énormes chevalets sculptés, se trouvaient les deux toiles destinées au prochain salon : une *Rébecca à la fontaine* et une *Jeanne d'Arc sur le bûcher :* la vierge biblique et la vierge lorraine, l'une couronnée de toute la grâce de l'Orient, l'autre le front rayonnant du nimbe des martyrs.

Ces deux toiles, conçues avec une grande sobriété, étaient véritablement superbes, et jamais Vernac ne s'était élevé à une pareille hauteur.

Calme, mais un peu pâle, l'artiste attendait les amis convoqués à cette exposition préliminaire, tout en travaillant aux étoffes d'un superbe portrait, dont la tête était entièrement finie. Ce portrait était celui d'Angélie Nerval, dont le caractère d'intelligente beauté avait vivement séduit l'artiste.

Quand le fastueux usinier demanda au peintre s'il consentait à faire le portrait d'Angélie, Gabriel Vernac accepta spontanément, joyeusement. Il était heureux de rendre ce pur et doux visage dont la perfection était le moindre charme; mais lorsque Nerval parla du sien propre, Vernac se retrancha derrière le nombre de ses travaux. Nerval offrit vingt mille francs; Vernac s'obstina dans son refus.

La physionomie de l'usinier lui était antipathique.

Tandis que l'artiste s'esseyait à rendre la transparence de la robe de mousseline des Indes d'Angélie, un jeune homme de trente-cinq ans environ, entra dans l'atelier.

— Ne te dérange pas! dit-il à Vernac; je veux regarder à mon aise, et je n'ai pas besoin que tu m'expliques ton tableau.

— C'est toi, Gontran! je suis heureux de te voir. Je ne comptais presque plus sur ta visite.

— Je ne t'oublie point cependant, mais le travail...

— Avance-t-il ? demanda Vernac.

— Non, je peins pendant une semaine avec enthousiasme, inspiration peut-être, et puis j'efface, je recommence : ce n'est pas cela encore! Oh! le beau, le sublime, Gabriel, que c'est loin, que c'est haut!

— Tu es un grand, un véritable artiste, dit Vernac, en laissant sa palette et en prenant la main d'Aurèle Gontran.

— Merci de me le dire, ami; mais, si je suis un grand artiste, pourrais-tu m'expliquer pourquoi je meurs de faim?

— Ah! Gontran, si...

— N'ajoute rien, tu me blesserais, pauvre cher grand cœur, je sais ce que tu voulais dire; tu voulais me répéter ce que tu m'as offert cent fois, ta maison et ta bourse. Je n'en veux pas! Je ne demande que ton amitié; celle-là, je la veux, c'est le pain de mon cœur, une part de ma confiance. Je ne suis jamais sorti de chez toi sans me sentir plus fort. Quand j'ai regardé tes œuvres, écouté ta parole sincère, honnête, vibrante, je trouve l'humanité moins laide et l'avenir moins noir.

— Je ne te parle pas de services personnels, Gontran, mais tu pourrais...

— Faire de mon art un métier, comme tant d'autres, diras-tu, je le sais, mais je ne le veux pas. Dans cette voie, on ne s'arrête jamais. Après avoir flatté les goûts de la foule, il faudrait descendre jusqu'à donner la pâture à ses instincts mauvais. Quand on a conçu une chose légère, on est prêt d'en créer une immonde. Je suis d'un bloc! Je n'ai qu'un but, j'y marche, qu'une idée, je la garde, comme on fait d'une relique dans un écrin d'or. Ma force est dans la conviction que je suis dans le vrai! On ne comprend pas ma peinture, on n'achète pas mes toiles; entre deux tableaux, je barbouille des enseignes qui me donnent du pain et paient le grenier dans lequel je travaille. Mais je crois en moi! Est-ce que l'on n'a pas refusé le *Naufrage de la Méduse*, de Géricault, cette toile si navrante de vérité, si terrible dans sa vigueur sombre ?

On a rendu justice à Géricault, pourquoi ne me la rendrait-on pas ?

— Mais la misère ? fit Vernac.

(A suivre.)

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Challemel-Lacour, président du Sénat, est résolu à donner sa démission à la rentrée. On parle de M. Waldeck-Rousseau pour lui succéder.

Italie

Le gouvernement italien se montre désireux de mener à bien, aussi vite que possible, la question du percement du Simplon. Il vient d'autoriser le ministre des travaux publics, M. Saracco, à adhérer aux propositions du Conseil fédéral, c'est-à-dire à négocier et conclure un traité international de jonction des lignes suisse et italienne par le tunnel du Simplon. Cette question sera traitée en une conférence qui aura lieu incessamment à Berne ou Lucerne, sous la présidence de M. Zemp, chef du département des chemins de fer. Le gouvernement italien donne, de ce chef, son adhésion au plan de percement approuvé par le Conseil fédéral. On espère en finir cette année et pouvoir présenter aux Parlements respectifs le traité international dûment signé, ce qui permettrait de se mettre à l'œuvre en 1896. Il restera à réaliser les capitaux nécessaires, ce qui n'est pas considéré comme une difficulté. Il y a beaucoup d'argent disponible et à bon marché, l'Europe semble aux prises avec un réveil de l'esprit d'initiative, et, enfin, un troisième passage dans les Alpes est considéré comme une nécessité en l'état actuel des relations des peuples entre eux.

L'Italie, toutefois, ne participera pas directement à l'entreprise du percement; elle se borne à assurer la construction de la ligne d'accès, côté sud, construction coûteuse, étant données les difficultés du terrain. Ce sera une affaire de 20 à 25 millions, dont la Compagnie du « Miditerraneo » se chargera, dit-on, l'ouverture de la ligne du Simplon devant être, pour elle, une source de grands avantages.

Liechtenstein

L'intéressante petite principauté de Liechtenstein située entre l'Autriche et la Suisse a, jusqu'à présent, ressemblé à l'excellente matrone de l'antiquité dont on ne parlait jamais. Mais voici qu'un conflit constitutionnel a éclaté au Landtag du pays, et le *Journal officiel* de la principauté, qui se publie dans la capitale, Vaduz, annonce que le prince a prorogé la Diète du pays à cause d'un vote qui reproche au gouvernement plusieurs violations de la constitution. Qui aurait supposé qu'il existât à Vaduz un Bismarck au petit pied pour ouvrir une « ère de conflit », tout comme en Prusse? Il faut espérer que le prince de Liechtenstein, le meilleur des hommes, réussira à aplanir ces difficultés constitutionnelles sans que son gouvernement fasse un coup d'Etat.

Japon

La *Pall Mall Gazette* apprend qu'il est question d'une visite du mikado en Angleterre, dans le courant de l'été prochain. L'empereur du Japon aurait d'ores et déjà fait connaître ses intentions à la reine Victoria, et celle-ci lui enverrait prochainement une invitation officielle. Le mikado se propose, paraît-il, d'accomplir la traversée sur son propre yacht.

La *Pall Mall Gazette* fait ressortir que ce sera la première fois qu'un représentant de « la plus ancienne dynastie du monde » quittera le territoire de son empire.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Lundi ont commencé devant la cour d'assises de la Seine, présidée par le conseiller Ditte, les débats de l'affaire des chemins de fer du Sud, autour de laquelle il a été fait tant de bruit.

L'acte d'accusation peut être ainsi résumé : Au mois d'août 1886, M. Félix Martin, directeur de la Compagnie des chemins de fer du Sud, et M. Bobin, directeur adjoint de la même compagnie, auraient, sous l'inspiration du baron de Reinach, fait obtenir à M. Louis André — beau-frère de M. Bobin — un traité lui confiant l'exécution des travaux de la ligne d'Hyères à Fréjus-St-Raphaël. Ce traité lui était concédé moyennant une soumission de 5,790,850 fr. Or, deux années plus tard, c'est-à-dire en janvier 1888, M. Louis André, moyennant la somme de 4,945,500 fr., rétrocédait son traité à plusieurs entrepreneurs, qui s'engageaient à faire les travaux de la nouvelle ligne. Cette opération aurait donc eu pour conséquence de faire sortir frauduleusement de la caisse de la compagnie une somme de 845,350 fr., la différence entre la soumission André de 5,790,850 fr. et la soumission des sous-traitants de 4,945,500 fr. Cette somme aurait été partagée — sans que les proportions aient pu être établies — entre MM. de Reinach, Félix Martin, Bobin et André.

En fin de compte, MM. Félix Martin et Bobin auraient commis un abus de confiance en faisant obtenir à M. André, leur prête-nom, un traité onéreux pour la Compagnie des chemins de fer du Sud, traité dont ils auraient bénéficié, et M. André serait leur complice dans cet abus de confiance qualifié.

— Le *Galignani Messenger* publie une longue dépêche de Londres relative à une conférence secrète des anarchistes de la métropole, qui aurait été soudainement convoquée dimanche dernier, sur la demande de deux anarchistes étrangers, dans le but apparent d'élire un délégué pour les représenter à la conférence anarchiste d'Anvers.

C'est dans une maison donnant sur Tottenham court road, et en présence d'un espion de la police, qu'a eu lieu ce meeting, où l'on a vu aux prises, si notre confrère est bien informé, les représentants des groupes collectivistes et les partisans de l'individualisme. Un des premiers a vivement blâmé les attentats isolés et mal combinés, qui n'atteignent pas le capital à ses points sensibles; il a conseillé de combiner une attaque en règle contre telle ou telle grosse maison de banque et de frapper le capitalisme dans la personne de quelques-uns de ses grands maîtres; pour cela, l'union est nécessaire et l'action concertée peut seule permettre l'accomplissement d'une telle œuvre.

Le *Galignani* ajoute que des mesures spéciales ont été prises par la police pour la protection de la banque Rothschild, de Londres, de même qu'au domicile de plusieurs financiers bien connus dans la Cité.

NOUVELLES SUISSES

Berne, le 10 septembre 1895.

(De notre correspondant.)

Une poignée de nouvelles sur l'Expositon d'agriculture à Berne (13 au 22 septembre).

L'Exposition s'ouvre à 8 heures du matin et se ferme à 6 heures du soir.

Interruption jusqu'à 7 heures et demie. A cette heure-ci, l'entrée à la cantine est gratuite, sauf les soirs où la direction fixe un prix d'entrée à raison de concerts ou de représentations et jeux.

De 2 à 3 heures de l'après-midi, les animaux qui auront obtenu les premiers prix seront, à partir du 17 septembre, exhibés publiquement dans l'espace spécialement réservé à cet effet.

A l'Exposition *d'industrie laitière*, les appareils et instruments constituant une fromagerie montée de toutes pièces, seront mis chaque jour en activité pour représenter cette branche spéciale de l'industrie laitière.

* * *

Le 13 septembre, ouverture de l'Exposition à 8 heures du matin.

A 8 heures et demie, cortège d'inauguration, se rendant de la Plateforme à l'emplacement de l'Exposition, en passant par la Grand'rue, la rue du Marché et la rue de l'Hôpital, le boulevard extérieur et le Bierhübeli. Commandant : M. le major Guggisberg.

Composition du cortège :

Ire Section : Cadets de l'Orphelinat, corps de musique, membres des comités et représentants des autorités, exposants, sociétés bernoises.

IIme Section : Groupes allégoriques formés par les élèves des écoles supérieures de la ville, lansquenets en costumes de vieux Suisses, corps de musique, jardiniers et jardinières, pâtres, vachers et vachères, faucheurs, faneurs et faneuses, bateliers, moissonneurs et moissonneuses, corps de musique, pêcheurs et pêcheuses, vignerons et vigneronnes, chasseurs, forestiers, bûcherons. Cérès et Flore, accompagnées de canéphores ; — représentants des 22 cantons.

IIIme Section : Artisans, industriels et figurants des Quatre-Saisons, représentés par les élèves des écoles primaires de Berne, corps de musique, lansquenets en costumes de vieux Suisses, le *Printemps*, tonneliers, blanchisseuses, maréchaux, l'*Eté*, bouchers, marchands forains, ferblantiers, l'*Automne*, meuniers et boulangers, corps de musique, cuisinières, selliers et charrons, fileuses au rouet, serruriers, l'*Hiver*, couturières, tailleurs, lansquenets en costumes de vieux Suisses.

A l'Exposition, discours d'inauguration, prononcé par le président de l'Exposition, M. le conseiller national Jenni. Réponse de M. le conseiller fédéral Deucher, chef du département de l'Agriculture. A la cantine, jeux et danses exécutés par les groupes allégoriques. Le programme comporte pour le 17 septembre la répétition de ces jeux et danses ; si le temps devait être mauvais le 13, le cortège serait renvoyé au premier beau jour.

* * *

Le 19 septembre, *jour officiel*. Le canton de Neuchâtel sera officiellement représenté par MM. les conseillers d'Etat Monnier et Comtesse. A midi, banquet à la cantine. Discours officiels de M. Lachenal, conseiller fédéral et de M. Gobat, président du Conseil d'Etat du canton de Berne. Ce jour-là, on aura le plaisir d'entendre, pendant et après le banquet officiel, la *Musique militaire* de Neuchâtel.

* * *

Les produits de la viticulture. — On compte 350 exposants. Ils se répartissent sur 17 cantons et exposent ensemble 4500 bouteilles de vins généreux. Les cantons de Vaud et du Valais occupent le premier rang. Je cite notoirement le Syndicat des vins vaudois et l'Association agricole du Valais, qui auront des expositions collectives remarquables. Les Neuchâtelois, certes, ne voudront pas rester en arrière, eux qui ont peut-être les meilleurs crus de la Suisse. Le Vully et le canton de Genève seront aussi bien représentés. Par contre, à l'exception de Schaffhouse, la Suisse allemande se tient un peu sur la réserve. Les pavillons de dégustation des vins s'ouvriront et se fermeront aux mêmes heures que celles fixées pour l'Exposition. Il sera interdit de mettre des sièges à la disposition des consommateurs soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des pavillons.

* * *

Quant au « clou » de l'Exposition, si je puis m'exprimer ainsi, ce sera le gros bétail, comprenant 660 pièces de choix, et les chevaux de luxe, ces derniers au nombre de 300.

N'oublions pas que, mère prévoyante et sage, la Confédération alloue chaque année des sommes considérables aux cantons pour l'amélioration de l'espèce chevaline, de l'espèce bovine, pour l'amélioration du sol, etc., contribuant ainsi largement à la prospérité commune.

* * *

Les reporters suisses et étrangers, venus à Berne tout exprès pour rendre compte de l'Exposition, auront une fête le samedi 14 et le dimanche 15 septembre. Ils sont 200 environ. Le 14, réunion à la grande salle du Musée. Ordre du jour : Délits de presse. Le 15, dimanche, visite à l'Exposition, *in corpore*, banquet à la cantine, puis course au « Glasbrunnen », forêt du Bremgarten. Lundi, excursion à la Schynige Platte. Œ.

Schwytz. — Un de nos abonnés qui était présent lors de l'accident mortel arrivé à l'ingénieur bernois Glepke, nous donne les détails suivants :

En descendant du Mythen, avec des membres du Club alpin suisse, M. Glepke se mit à lire son courrier. Absorbé par cette occupation, il manqua un des lacets de la montagne et tomba à pic d'une hauteur de 50 mètres au moins. L'accident avait été vu du sommet et des signaux de là-haut appelèrent aussitôt des pâtres et firent remonter les clubistes déjà descendus. Peu après, on se trouva en présence du cadavre du malheureux ingénieur, dont le crâne était scalpé.

Genève. — Le garde rural Carrier, de Publinges, a tué dimanche soir, d'un coup de revolver, un ouvrier de campagne nommé Page. Celui-ci, à la porte d'un café, frappait violemment un certain Chevalier. Le garde rural intervint. Il fut bientôt terrassé et frappé à son tour. C'est alors qu'il fit usage de son revolver, dont une balle blessa mortellement son adversaire.

— *Sancho Pança*, un nouvel opéra-comédie de M. Jacques Dalcroze, en collaboration avec M. Yves-Plessis, sera joué pour la première fois en juin 1896 au théâtre de Genève, pendant l'Exposition nationale suisse. Le livret, très amusant, est extrait de *Don Quichotte*, et mettra en scène les figures les plus populaires du célèbre roman.

MANŒUVRES DU Ier CORPS

Nous recevons l'ordre de corps d'armée nº 8 pour la revue du 12 septembre, que M. le conseiller fédéral colonel Frey, chef du département militaire suisse, passera sur le plateau de Vuarrens, entre Villars-le-Terroir et Vuarrens.

En voici les dispositions principales :

Inspection. — Le 12 septembre, à 8 heures du matin, toutes les troupes du corps d'armée devront être en position, rangées pour l'inspection qui commencera à 8 h. 45.

Les deux divisions seront accolées front au nord, rangées sur trois lignes; les troupes non endivisionnées formeront une quatrième ligne.

Les troupes seront disposées conformément à un croquis, aux endroits désignés sur le terrain par des indicateurs marquant l'aile droite de chaque unité.

Les troupes seront en tenue de campagne. L'infanterie et la cavalerie n'amèneront pas leurs voitures. L'artillerie se présentera avec ses pièces et ses caissons, le génie et les ambulances avec leurs voitures techniques.

Pour se rendre sur la place d'inspection, la brigade de cavalerie utilisera la route Bretigny-Poliez-le-Grand-Sugnens-Villars-le-Terroir. Le régiment d'artillerie de corps cantonné à Poliez-Pittet s'écoulera par la même route immédiatement après la cavalerie. L'artillerie de corps, cantonnée à Assens et Echallens, et la compagnie de télégraphistes utiliseront la route Assens-Echallens-Villars-le-Terroir.

Chaque corps de troupes prendra la formation d'inspection réglementaire.

Dans chaque bataillon, les pelotons seront égalisés.

Les vélocipédistes du corps d'armée, réunis en subdivision, prennent position derrière l'état-major du corps d'armée.

A l'approche de l'inspecteur et pendant qu'il passe devant le front, les corps de troupes rendent successivement les honneurs règlementaires.

Dès que l'inspecteur a dépassé un corps, la musique de ce corps cesse de jouer et les troupes sont mises au repos.

Défilé. — Après que l'inspecteur aura parcouru le front des troupes et lorsqu'il se sera placé à l'endroit désigné par le croquis, le défilé commencera dans la direction sud-nord, parallèlement à la route Echallens-Vuarrens.

Les troupes défileront dans l'ordre suivant : état-major du corps d'armée; vélocipédistes; état-major de la Ire division; guides 1 (au pas); brigades d'infanterie I et II; demi-bataillon du génie 1; lazaret de division 1 ; état-major de la IIe division; guides 2 (au pas); brigades d'infanterie III et IV; bataillon de carabiniers 2; demi-bataillon du génie 2; lazaret de division 2; compagnie de télégraphistes 1 ; brigade de cavalerie I (au trot); artillerie divisionnaire I, II et artillerie de corps I (au trot).

Le défilé s'opère conformément aux prescriptions réglementaires. Les tambours du génie continueront à battre pendant le passage du lazaret, qui suit immédiatement le demi-bataillon du génie.

Après avoir défilé devant l'inspecteur, les troupes continueront à marcher droit devant elles sur une distance de 200 mètres en conservant la même allure, puis elles allongeront le pas.

La Ire division obliquera à droite et prendra une formation de rassemblement à l'est de la route Echallens-Vuarrens, immédiatement au sud du village de Vuarrens et de la route Vuarrens-Fey.

La IIe division prendra une formation de rassemblement à l'ouest de Vuarrens, au sud de la route Vuarrens-Orbe. Les troupes non endivisionnées se rassembleront immédiatement derrière la IIe division.

Public. — Les personnes à pied, munies de cartes de légitimation, se placeront derrière l'inspecteur, les unes à sa droite, les autres à sa gauche.

Les voitures des personnes munies de cartes de légitimation seront groupées dans un parc spécial, à l'est de la route Echallens-Vuarrens. M. le major Bellamy, commandant du train de la Ire division, est chargé de la formation de ce parc.

Des emplacements seront réservés pour le public à l'est et à l'ouest de la ligne du défilé.

De 6 heures du matin jusqu'après le défilé, le public ne pourra pénétrer dans l'espace attribué à l'inspection et au défilé.

De 6 à 8 heures du matin, la circulation sera interdite sur les routes empruntées par les troupes pour se rendre à l'inspection.

La compagnie de guides nº 9, la compagnie de pionniers de chemins de fer nº 1 et le corps de gendarmerie de campagne se présenteront à 6 heures du matin à la ferme des Biolles (au sud de Vuarrens), à M. le major Romieux, commandant la place de la revue.

* * *

Lundi, la IIe division, chargée de défendre Cossonay, a pris position à l'ouest et au sud de Senarclens. La Ire division a dirigé l'attaque sur Cottens et Grancy. De Grancy, le gros s'est dirigé sur Saint-Denis et Senarclens. La IIe division a fait une belle contre-attaque sur l'aile droite. La Ire division était cantonnée sur la rive droite, la IIe sur la rive gauche de la Venoge.

Mardi, la Ire division renforcée a continué sa marche en avant, repoussant la IIe division sur Cossonay. Aujourd'hui, le corps d'armée réuni attaquera la position de Poliez-le-Grand, défendue par une subdivision d'artillerie de position, comprenant environ 30 bouches à feu, la plupart de gros calibre, trois bataillons de recrues des IIIe, Ve et VIe divisions, le bataillon de carabiniers nº 3 et l'école de recrues de cavalerie nº 3 ; cet ennemi sera commandé par le colonel d'état-major P. Isler.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Enseignement. — Les examens en obtention des brevets de connaissances pour l'enseignement dans l'école enfantine et dans l'école primaire auront lieu à Neuchâtel, dans le courant d'octobre prochain. La date précise sera fixée ultérieurement. Les inscriptions des candidats seront reçues jusqu'au 1er octobre au département de l'instruction publique.

Industries jurassiennes. — Le comité intercantonal des industries du Jura, réuni lundi au Locle, a décidé de demander la suppression des bureaux de douanes pour l'horlogerie, malgré l'opposition faite par les représentants de la Chaux-de-Fonds.

Chaux-de-Fonds. — Dimanche après midi, pendant le concours de gymnastique de la société du Grutli, un jeune gymnaste s'est cassé un bras au cours d'un exercice de lutte.

— Lundi matin, M. Gnägi, du « Cerisier », remarqua que le foin remisé dans sa grange était en fermentation et menaçait de prendre feu. Il fit aussitôt prévenir, en ville, le commandant des pompiers, qui, vers une heure de l'après-midi, se rendit au « Cerisier » avec quinze hommes et l'une des pompes. On a travaillé à conjurer le danger jusqu'à mardi matin, à quatre heures, enlevant le foin fermenté et faisant donner la pompe lorsque le feu menaçait d'éclater. Une partie du foin resté dans la grange doit encore être surveillé et les pompiers devront reprendre leur travail aujourd'hui, vers midi.

Grâce aux précautions que l'on a prises, le foin de M. Gnägi a pu être conservé en majeure partie. Les pertes sont, du reste, couvertes par une assurance.

(National)

Dombresson. — On écrit à la *Suisse libérale* que B., l'un des époux arrêtés sous la prévention d'avoir occasionné par imprudence l'incendie de mercredi, a avoué le fait; reste à savoir le rôle qu'a joué l'épouse. — Le Conseil communal a organisé une souscription pour venir en aide aux autres sinistrés.

CHRONIQUE LOCALE

Pavillon de musique. — Ce soir, dès 8 1/2 heures, concert donné par la *Fanfare italienne*.

Le temps qu'il fait. — Aujourd'hui, pour la première fois depuis des semaines, le ciel est couvert et semble promettre une pluie abondante dont tout le monde sera enchanté. Déjà dans la nuit, il a plu quelque peu, mais dans certains quartiers seulement.

Nous n'en aurons pas moins eu une période de soleil tout à fait anormale par sa continuité et qui a fait le plus grand bien au raisin.

Incendie. — Un incendie dont on ignore encore la cause a détruit lundi, à quatre heures du matin, un hangar compris dans la propriété de M. Pétavel, à Saint-Jean.

Rassemblement de troupes

Militaires en traitement dans les hôpitaux de Neuchâtel le 9 septembre 1895 au soir . . .	30	
Admis dans la journée du 10 .	3	33
Sortis guéris	—	
Rentrés dans leurs foyers. . .	—	2
En traitement le 10 au soir .		31

Direction de Police communale.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 10 septembre.

La légation d'Italie a informé l'autorité fédérale que les billets de la Banque romaine qui, dans le courant de septembre, n'auront pas été présentés au change à la Banque d'Italie, à Rome, seront prescrits. Ces billets pourront, jusqu'à dispositions contraires, être changés sur présentation, non seulement au siège de la Banque d'Italie, à Rome, mais dans tous les autres sièges et succursales de cette banque, qui les transmettront à Rome.

Lucerne, 10 septembre.

Le conseiller d'Etat Schumacher a été nommé aujourd'hui par le Grand Conseil membre du Conseil des Etats, par 61 voix sur 103.

Delémont, 10 septembre.

On a découvert, dimanche après midi, au pied d'une paroi de rocher, dans une forêt non loin du *Steinhoden*, le cadavre du sergent Gehrig, garde-frontière, disparu depuis le 21 août. Il paraît que Gehrig, en revenant de Lucelle à la Richterstuhl, a manqué le sentier, s'est égaré et est tombé de ces rochers. L'autorité a procédé hier à la levée du cadavre.

Fribourg, 10 septembre.

Un nommé Louis Clerc, soldat du bataillon 16, a été trouvé porteur d'une cartouche à balle. Il avait commencé par nier, puis est entré dans la voie des aveux au moment où on allait le fouiller. Clerc a été mis en état d'arrestation et sera jugé en même temps que Moriggi.

Paris, 10 septembre.

L'auteur de l'attentat contre le baron de Rothschild est né à Mende ; son père, ancien commandant de la Commune, a déclaré que ce n'est pas lui qui a confectionné l'engin. Il s'est engagé à conduire la police à l'endroit où cet engin a été fabriqué.

Vienne, 10 septembre.

Le gouvernement a décidé d'user de son droit de rachat à l'égard de la Südbahn, la Nordbahn, la Deutsche Verbindungsbahn et du réseau garanti de la Nordwestbahn. Les conseils d'administration de ces lignes ont été informés de cette décision et invités à faire connaître leur vœu au sujet du mode de transmission.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Paris, 11 septembre.

L'auteur de l'attentat contre M. de Rothschild s'appelle Bouteille.

Madrid, 11 septembre.

Une réunion de hauts fonctionnaires de la marine, sous la présidence du ministre, a décidé de hâter la construction des cuirassés espagnols en chantier.

Rio-Janeiro, 11 septembre.

On craint des troubles dans la ville. Les troupes sont consignées.

Bourse de Genève, du 10 sept. 1895

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	748.—	3% féd. ch. def.	—.—
Jura-Simplon.	215.50	3 1/2 fédéral 87.	107.60
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots	109.75
Id. bons	32.—	Jura-S., 3 1/2 %	514.25
N-E Suis. anc.	733.—	Franco-Suisse	492.50
St-Gothard . .	936.—	N.-E. Suis. 4%	523.50
Union-S. anc.	516.—	Lomb. anc. 3%	364.75
Banque fédér.	—.—	Mérid. ital. 3%	291.75
Union fin. gen.	731.—	Douan. ott. 5%	—.—
Parts de Sétif	—.—	Prior. otto. 4%	501.—
Alpines	—.—	Consol. ott. 4%	—.—

Changes à Genève		Demande	Offert
	France.	100.05	100.11
	Italie.	95.—	96.—
	Londres.	25.28	25.32
	Allemagne. . .	123.65	123.80
	Vienne.	209.—	210.—

Bourse de Paris, du 10 sept. 1895

(Cours de clôture)

3% Français .	102.17	Bq. de Paris.	923.75
Italien 5% . .	90 70	Comptoir nat.	—.—
Russe 1891, 3%	92.50	Créd. lyonnais	846.25
Rus. Orien. 4%	67.95	Suez	3302 50
Egy. unif. 4%	—.—	Chem. Autrich.	872.50
Ext. Esp. 4%	69.37	Ch. Lombards	252 50
Portugais 3%	—.—	Ch. Méridion.	—.—
Turc 4% . . .	26.57	Ch. Nord-Esp.	101.25
Actions		Ch. Saragosse	140.—
Bq. de France	3535.—	Banq. ottom..	768 12
Crédit foncier	865.—	Rio-Tinto. . .	451.25

Imprimerie H. Wolfrath & Cie